

ses parents. Le père était un ivrogne, la mère une furie; auprès de lui et d'elle avait grandi cet enfant.

« Raconterai-je ce que j'ai vu il y a quelques jours ? »

« Je passais dans une rue fétide du faubourg Saint-Marcel; je vois un enfant de douze à treize ans, courant avec anxiété à la rencontre d'un chiffonnier ivre, pour qui la rue était trop étroite; c'était son père. L'enfant lui parle et l'embrasse; lui le repousse par des gestes saccadés, et se dirige instinctivement à quelques pas de là vers un débit d'eau-de-vie. L'enfant l'en détourne doucement; lui sourit, le prend sous le bras, chante pour le distraire de sa mauvaise pensée, puis, en lui faisant mille caresses, il le débarrasse de sa honte, dont il charge ses propres épaules. Le père, le reconnaissant enfin à travers les ténèbres de l'ivresse, se laisse sans trop de résistance reconduire vers sa demeure, souvent chancelant, toujours amoureusement soutenu; la plus pure flamme brillait dans les yeux de cet enfant; cette triste rue en était comme éclairée.

« Une pensée douloureuse vient me saisir.

« Que deviendra-t-il, cet enfant ? La contagion de l'exemple sera-telle plus puissante que sa vertu native ? Finira-t-il (et tant d'autres aussi en qui est le germe de tous les bons sentiments) par contracter des habitudes d'intempérance, des mœurs oisives et errantes ? Qui sait, hélas ! s'il se maintiendra toujours digne de l'estime des hommes ? »

« Mais vous, ô Éternelle Justice ! vous ne jugez pas comme les hommes. Souvent les actes qui nous semblent reître de l'or le plus pur de la vertu sont ternes à vos yeux; et ce qui nous semble de la fange est peut-être devant vous perles et diamants. Vous avez des trésors de pitié pour l'enfance abandonnée; et rejetant sur nous, heureux du monde, une partie des fautes que notre intervention charitable aurait dû lui épargner, vous lui tenez compte des vertus qu'aurait pu faire éclore les germes que notre négligence a laissés périr dans son sein. »

A CONTINUER.

Petite Revue Mensuelle.

Qui donc a osé dire que l'année 1857 avait été une année fainéante ? Le temps, ce grand destructeur, dont les années servent à marquer la tâche, a moissonné en 1857 plus de grands hommes que dans aucune autre. Et n'est-ce pas là la véritable besogne des années ? Comptez plutôt en France dans la religion, l'archevêque de Paris, Mgr. Sibour, et un grand nombre d'autres évêques et prêtres distingués; dans les gloires militaires de l'Europe, le général Cavaignac, le général Nicholson, le général Neil et tant d'autres; dans les lettres, Alfred de Musset, Béranger, E. Sue, G. Planche, Boissonade, Quatremère, Lherminier; dans les sciences, Thenard, Pélet, Spinosa, Sauvage, Tuomey, Redfield, Bailey; dans les beaux-arts, Simart et Crawford; n'est-ce pas assez ? Et si cela ne suffit pas pour que l'on dise que 1857 a vaillamment usé de cette faux terrible dont les années sont armées, jetez un regard sur l'Inde, et dites moi si ces épouvantables hécatombes humaines ne suffisent pas à sa réputation !

Aux dernières nouvelles, après une lutte sanglante de six jours, engagée entre les Indiens et Sir Colin Campbell, Lucknow avait été délivré. La révolte touchait à sa fin, car le général vainqueur, à la tête d'une armée de vingt-deux mille hommes, devait aller dans l'Oude l'écraser dans son dernier foyer. Nana Sahib commandait en personne les troupes qui entouraient Lucknow, et c'est un triomphe remporté sur ce terrible ennemi que la délivrance définitive de cette ville. Partout les renforts arrivaient et le gouvernement anglais déployait la plus terrible sévérité dans ses châtimens. Vingt-trois personnes de la famille royale de Delhi venaient d'être exécutées dans les environs de cette ancienne capitale des Mogols. Le lieutenant Edmond de Lothinière Joly, petit fils du second orateur ou *speaker* de l'ancienne Chambre d'assemblée du Bas-Canada, a succombé aux blessures qu'il a reçues devant Lucknow. Ce jeune homme, plein de brillants avantages, venait d'écrire à sa famille une série de lettres intéressantes qui, publiées dans le *Canadien* et traduites dans le *Journal of Education*, avaient excité la plus vive sympathie. (1) Il y montrait un courage téméraire qui fesait presque pressentir le triste sort qui lui était réservé. Seul et malgré les remontrances de ses supérieurs, il s'était rendu, à travers le pays ennemi, du Calcutta à Lucknow, (distance d'environ 140 lieues), pour rejoindre son régiment. M. Joly est le second enfant de Québec qui trouve dans la guerre de l'Inde une mort glorieuse. Le premier était le lieutenant Bradshaw, fils du caissier de la banque du Haut-Canada. On se rappellera aussi que, tandis que plusieurs de nos jeunes compatriotes d'origine anglaise se distinguaient sous les murs de Sébastopol, M. Casault de Québec y servait comme volontaire dans l'armée française et qu'il a publié un recueil intéressant de ses souvenirs militaires. Ainsi les Canadiens sont représentés partout et, à l'heure qu'il est, plusieurs d'entre eux combattent contre les Sauvages du Texas et des plaines du Sud-Ouest dans l'armée des Etats-Unis.

La conquête définitive de l'Inde, et son annexion complète à l'Empire Britannique auront été le résultat de l'insurrection des cipayes. Qu'on ne

s'y trompe point, c'est le fait le plus immense acquis aux annales de l'humanité depuis la chute de l'Empire Romain. Qu'arrivera-t-il maintenant de ces 180 millions d'hommes, qui vont passer sous le joug de trente-deux millions d'autres hommes, habitant deux petites îles situées à l'autre bout du monde ? Quel sera le sort de cet empire anglo-indien, de ces nouvelles populations européennes qui vont s'abattre sur cette riche péninsule, sur ce délicieux Eden des anciens jours ? Comme les soldats d'Annibal à Capoue, après avoir dompté l'Inde, seront-ils domptés par son climat, éternés par ses mœurs, bercés par ses rêves, endormis par les exhalaisons thérapiques de cette société qui se décompose ? Ce qui arrivera de l'Australie et des provinces de l'Amérique peut, jusqu'à un certain point, être facilement présagé par ce qui se passe aux Etats-Unis; mais dans l'Inde tout est dissimilé et les mêmes calculs ne sauraient s'appliquer à cette fantastique région, ni aux myriades d'êtres humains qui l'habitent.

Voilà certes un grand problème, et, comme la petite Revue n'est pas de force à le résoudre, ce qu'elle a de mieux à faire pour le quart d'heure, c'est de rentrer tout bonnement dans sa carapace et de s'occuper un peu de ce qui se passe autour d'elle. Les élections ont terminé l'année 1857 et commencé l'année 1858. Le premier jour de l'année toutes les civilités et les marques d'amitié qu'il amène avec lui n'ont donc été, en beaucoup d'endroits, qu'une trêve d'un instant dans un combat acharné, expression malheureusement beaucoup moins métaphorique que nous ne le voudrions. La lutte électorale n'a jamais que nous sachions laissé sur le carreau autant d'anciens représentants, et le Parlement va se composer en majorité d'hommes nouveaux. Dans le Haut-Canada trente-six, et dans le Bas-Canada trente-et-un nouveaux représentants ont été élus. Parmi ceux-là, quatre dans le Haut-Canada et deux dans le Bas-Canada avaient déjà fait partie de la législature à d'autres époques: il y a donc en tout soixante-et-un novices. Si chacun d'eux, suivant la louable habitude de notre pays, prononce son *maiden speech* dans les débats sur l'adresse, il est certain que ce document ne manquera pas d'être bien discuté. Dans l'Assemblée Législative, il n'y a, nous croyons, que six députés qui aient été membres de l'un ou de l'autre des parlements avant l'union des Provinces. Ce sont pour le Haut-Canada M. Isaac Buchanan, W. L. McKenzie, W. H. Merritt, Malcolm Cameron et Sanfield MacDonald, et pour le Bas-Canada M. Dubord. Il n'y a cependant guères plus de vingt ans que la législature du Bas-Canada a cessé d'exister. Chose plus étrange encore, il ne reste que quatre des représentants du premier parlement convoqué sous notre nouvelle constitution à Kingston en 1841, M. Sanfield MacDonald, Merritt, Cameron et Turcotte, et six de ceux du second parlement, le quel fut convoqué à Montréal par Sir Charles Metcalf en 1844; ce sont: M. John A. McDonald, Sanfield MacDonald, Malcolm Cameron, Merritt, Drummond et Canchon.

De plus, les hommes vivans qui ont joué les plus grands rôles sur la scène de notre politique se trouvent actuellement dans la retraite ou occupés d'autres fonctions; ce sont M. Louis Joseph Papineau, Sir Hypolite Lafontaine, M. Denis Benjamin Viger et M. A. N. Morin, dans le Bas-Canada et M. Baldwin et Sir Allan McNab dans le Haut-Canada. Le colonel Taché, en se retirant du pouvoir, a fermé la porte sur la génération que l'on peut appeler de l'ancien régime; tous les chefs politiques qui restent dans l'arène sont des hommes qui se sont formés et se sont développés sous la nouvelle constitution.

Né à St. Thomas, (aujourd'hui Montmagny) en 1795, le colonel Taché fit partie en 1812 du cinquième bataillon de la milice active, et prit part aux divers engagements qui eurent lieu pendant cette guerre et notamment à la bataille de Plattsburgh.

M. Taché descend de M. Jean Taché qui, né à Toulouse, vint s'établir à Québec en 1739, fut longtemps syndic des marchands, épousa une demoiselle Joliette et conduisit un commerce considérable jusqu'à la conquête. M. Taché, l'ancêtre des deux familles canadiennes de ce nom, était très lettré, comme le prouve un petit poème sur la navigation, daté de 1734 et que M. Huston a reproduit dans son *Répertoire National*.

M. Etienne Paschal Taché s'établit comme médecin à Montmagny et y joua un rôle important dans les affaires locales et notamment en 1836 et 37, où il fut un des partisans les plus actifs de M. Papineau. En 1841, il fut élu représentant du comté de Pislet et se distingua surtout à Kingston par un discours sur la question du siège du gouvernement. Réélu en 1844, il fut un des membres les plus considérés de l'opposition constitutionnelle de cette époque, jusqu'en 1846, où il fut nommé adjudant général des milices. Il occupait cette charge, lorsqu'en novembre 1848, M. Lafontaine chargé de former une nouvelle administration, lui confia le portefeuille des travaux publics, qu'il abandonna en 1849 pour devenir receveur-général. Ce fut en cette qualité que plus tard il fit partie de la nouvelle administration Hucks-Morin, en 1851, et du ministère MacNab-Morin, en 1854. M. Morin ayant donné sa démission en 1855, M. Taché fut chargé par Sir Allan de reconstruire la section de l'administration à laquelle il appartenait. Sir Allan s'étant retiré en 1856, M. Taché devint premier ministre et fut fait en même temps président du conseil législatif. Lors de la retraite de M. Canchon en 1857, il fut chargé du portefeuille des terres, qu'il garda jusqu'au moment récent où, fatigué d'une longue vie publique, il obtint de ses collègues la permission de se retirer et entraîna avec lui la dissolution du cabinet et celle de l'Assemblée législative.

M. Taché jouit d'une réputation bien méritée par ses talens, sa probité et ses excellentes qualités privées. Ses discours ont toujours été vivement goûtés, son éloquence mâle, précise et peut-être un peu menée au pas de charge étonnait surtout les députés haut-Canadiens, habitués aux longues harangues de leurs propres orateurs. Comme écrivain, M. Taché possède aussi une capacité remarquable. On a de lui une *lecture* sur l'é-